

# **Chronique politique et constitutionnelle des pays postcommunistes de l'espace balkanique**

**Année 2009** (7 décembre 2010)

**Sous la direction de  
François FRISON-ROCHE  
Chargé de recherche (CNRS)  
Université Panthéon-Assas, Paris II  
Centre d'études et de recherches de sciences administratives et politiques (CERSA)  
et  
Odile PERROT  
Docteur en Science Politique**

## **Pays concernés et rédacteurs de cette chronique :**

**ALBANIE** (Evelyne Noygues), **BOSNIE-HERZEGOVINE** (Ana Rajcevic-Garcia), **BULGARIE** (Maria Mateeva), **CROATIE** (Jean Renault), **KOSOVO** (Odile Perrot), **MACEDOINE** (Tony Glamcevski), **MOLDAVIE** (Ion Tăbârță), **MONTENEGRO** (Amaël Cattaruzza), **ROUMANIE** (Snejana Sulima), **SERBIE** (Christina Zakic), **SLOVENIE** (Laurent Hassid).

## **Présentation générale**

Malgré un certain retard - mais pour la troisième année consécutive - la Revue d'études politiques et constitutionnelles est-européennes présente sa « chronique des pays postcommunistes de l'espace balkanique ». En quelques pages, les lecteurs intéressés par cette région de l'Europe peuvent ainsi prendre connaissance des événements marquants de l'année 2009.

Vingt ans après la fin des régimes communistes, ces différentes chroniques permettent de faire le point sur onze pays appartenant au même espace, mais où la démocratie se construit selon des rythmes variés. D'un côté, les débuts chaotiques du passage à la démocratie semblent loin : les principales institutions sont établies, les processus électoraux éprouvés et les droits et libertés fondamentales reconnus. L'approfondissement des relations avec l'Union européenne apparaît aussi comme un gage de consolidation. D'un autre côté, la multiplication des crises politiques, institutionnelles, économiques et sociales mettent en lumière la fragilité des trajectoires de transformation de chaque société. Certaines sociétés postcommunistes, encore mal structurées sur le plan politique, sont ainsi menacées par des « poussées populistes », voire extrémistes.

Parmi les Etats en crise, la Moldavie, pays partenaire de la Politique européenne de voisinage, a été secouée par la « Révolution des jeunes », qui a renversé le pouvoir du Parti communiste sans pour autant permettre le renouvellement des institutions, remis à 2010. La Bosnie-Herzégovine s'enferme, quant à elle, dans l'impasse institutionnelle héritée des Accords de Dayton, tandis que la fronde acharnée de l'opposition socialiste albanaise envers le gouvernement issu des élections législatives de l'été ne faiblit pas. En Macédoine, les élections présidentielles n'ont pas fait l'objet de critiques, contrairement au scrutin législatif de l'an passé, mais le nouveau chef d'État aura à résoudre la querelle avec la Grèce et à pacifier les relations entre les communautés.

Toutefois, le tableau d'ensemble n'est pas nécessairement sombre. Le Kosovo, par exemple, a passé dans le calme cette année suivant la proclamation de l'indépendance. Si les questions de corruption, ici comme ailleurs, inquiètent la communauté internationale, la nouvelle République poursuit son processus de construction étatique sous « supervision internationale ». En Serbie, la position du président Boris Tadić s'est consolidée, lui permettant de mettre en œuvre des réformes essentielles et de s'arrimer à l'Europe à marche forcée. Au Monténégro, les élections anticipées ont confirmé le président Milo Djukanović à son poste, malgré les soupçons persistants d'affairisme et, surtout, la candidature à l'UE présentée fin 2008 a été accueillie favorablement en 2009 par les Vingt-sept.

Quant aux deux pays membres de l'UE depuis 2007, la Bulgarie et la Roumanie, ils restent d'une certaine manière « sous surveillance » dans le cadre du Mécanisme de Coopération et de Vérification (MCV). Les recommandations faites tous les six mois par l'UE demeurent le point de référence pour évaluer les progrès réalisés par rapport aux objectifs et pour souligner les défis qui subsistent. Sur le plan politique, ces deux pays ont vécu en 2009 un « moment électoral » important avec l'arrivée du parti GERB au pouvoir dans le premier et la réélection du président T. Basescu dans le second. Cette dernière a marqué l'instrumentalisation de la procédure référendaire au service d'une stratégie électorale présidentielle à laquelle les « pères fondateurs » de la constitution roumaine n'avaient certainement pas pensé.

L'orientation européenne commune à tous les gouvernements de l'espace balkanique postcommuniste est pourtant porteuse de réformes, qui se sont généralisées sous l'impulsion des institutions communautaires. Si la Slovénie, la Roumanie et la Bulgarie sont membres à part entière, quelques années au plus séparent aujourd'hui la Croatie de l'adhésion. De nombreuses controverses ont dû être tranchées avec le voisin slovène, en position de force vis-à-vis de la Croatie candidate, mais le pouvoir d'attraction de l'UE a favorisé la conciliation. Depuis la fin de l'année 2009, il est désormais possible pour les ressortissants d'Albanie, de Macédoine et de Serbie de voyager en Europe sans visa et les demandes de la Bosnie-Herzégovine et de l'Albanie ont toutes leurs chances d'être acceptées l'an prochain.

Restent le Kosovo et la Moldavie, dont les perspectives européennes peinent à se concrétiser, encore que le Kosovo bénéficie d'un « Dialogue de stabilisation et d'association » qui encadre un vaste processus de réformes et le rapprochement européen.

Ainsi, vingt ans après « la chute du Mur », les pays post-communistes de l'espace balkanique partagent aujourd'hui une même « ambition européenne ». Celle-ci imprime de sa marque les politiques nationales et favorise la coopération régionale, mais elle crée aussi des disparités entre les partenaires. Pour volontaire qu'elle soit, l'harmonisation européenne n'exclut pas des parcours différenciés, qui sont présentés ici dans leur spécificité.

Les deux coordonnateurs de cette chronique tiennent à remercier sincèrement tous les auteurs pour leur contribution.

F. F-R et O.P.

# KOSOVO

Odile PERROT

(Docteur en Science politique)

Après une année 2008 qui a démarré en fanfare avec la naissance de la République du Kosovo et la création de la mission européenne EULEX<sup>1</sup>, 2009 a pris le temps de rôder les nouvelles institutions kosovares et internationales. L'heure a été à la construction de la réalité étatique dans le contexte particulier de la « supervision internationale » et de la reconnaissance partielle. La vie politique kosovare s'est ainsi recentrée sur les enjeux intérieurs (1), tandis que l'Europe prenait le relais des Nations unies (2).

## Vie électorale et politique

Le premier défi du nouvel État kosovar au lendemain de l'indépendance proclamée en février 2008 a bien sûr été la reconnaissance de celle-ci par les autres États de la communauté internationale. Toutefois, afin d'affirmer la qualité d'État du Kosovo, les autorités kosovares, qui avaient su imposer la Constitution en juin 2008, ont multiplié les marques de souveraineté. La création de divers organes nationaux et l'organisation des élections municipales sans contrôle international s'inscrivent dans cette démarche volontariste.

### De nouveaux organismes nationaux

Premier événement de l'année 2009 participant de la construction étatique du Kosovo, l'entrée en fonction de la KSF a eu lieu le 21 janvier, conformément à l'annexe VIII article 5 du plan Ahtisaari<sup>2</sup>. Composée de 2 500 hommes et 800 réservistes, la KSF a succédé au Corps de protection civile (TMK) qui avait permis le démantèlement de l'armée de libération kosovare (UÇK) en 2001. Elle a atteint sa capacité opérationnelle initiale en septembre 2009 et devrait atteindre la pleine capacité en cinq ans. Ses missions incluent les opérations de maintien de la paix, l'assistance aux autorités civiles lors des catastrophes naturelles et la destruction de matériels explosifs. Le Kosovo indépendant s'est également doté d'un Service de renseignements, dont le premier directeur a été nommé, après bien des tractations, le 4 février 2009. La Cour constitutionnelle a été créée le 3 février et les juges ont été nommés trois mois plus tard par le Parlement<sup>3</sup>. Les nominations du futur directeur de la Commission électorale centrale et du médiateur (*ombudsperson*) ont également fait l'objet de nombreuses critiques relayées par les médias pour le manque de transparence d'un processus soupçonné de népotisme.

La mise en place de nouvelles institutions a mis en évidence la contrepartie du dynamisme étatique kosovar, où l'influence des partis brouille les processus de sélection officielle. Corollairement, la corruption s'est imposée comme une question centrale. En avril, l'Agence kosovare de lutte contre la corruption a publié un rapport accusant 113 responsables d'usage de biens sociaux, parmi lesquels 16 membres du gouvernement et 11 des institutions locales.

---

<sup>1</sup> Sur ces développements, voir la Chronique du Kosovo de l'année 2008

<sup>2</sup> Résultat du processus de négociations lancé début 2006 et clos en 2007, sous l'égide de l'Envoyé spécial des Nations unies Martti Ahtisaari, la « Proposition globale de Règlement portant statut du Kosovo » préconise une « indépendance sous supervision internationale ». Ce plan n'a pas été avalisé par le Conseil de sécurité, car il a été approuvé par Prishtinë/Priština mais rejeté par Belgrade

<sup>3</sup> La Cour comprend quatre juges albanais (Enver Hasani, Kadri Kryeziu, Iliriana Islami, Gjyljeta Mushkolaj), un serbe (Ivan Dukalović) et un turc (Altay Surov). Trois juges internationaux siègent également ; ils ont été nommés par Pieter Feith le 12 juin 2009

Or, la lutte contre la corruption est devenue une priorité pour l'UE qui s'inquiète, ici comme ailleurs, de l' « alliance entre la sphère politique et la criminalité transfrontalière » où des « personnes aux multiples fonctions » représentent à la fois des intérêts politiques, économiques et criminels<sup>4</sup>.

Enfin, la signature de nombreux accords de coopération économique avec la Turquie, l'Albanie et des pays européens ont tenté d'inscrire l'indépendance comme une réalité tangible, qu'est venue renforcer l'adhésion au FMI. Le 29 juin, le Kosovo est devenu le 186<sup>e</sup> membre du FMI et a intégré le groupe de la Banque mondiale. Sa souscription s'élève à 91,5 millions de dollars, soit 0,027 % du total des quotas du FMI<sup>5</sup>. Cette adhésion devrait donner plus de marge budgétaire et offrir une forme de sécurité aux investisseurs potentiels. Elle ouvre de nouvelles possibilités de financement de projets, notamment dans le secteur des infrastructures. Toutefois, elle implique aussi une supervision et une régulation serrées de la gestion publique auxquelles les gouvernements à venir devront se plier.

### Les élections municipales du 15 novembre et 13 décembre

Ces réalisations concrètes ont peut-être contribué à la victoire du Parti démocratique du Kosovo (PDK), majoritaire au Parlement depuis les élections de novembre 2007, lors du scrutin municipal de novembre/décembre 2009<sup>6</sup>. Ce dernier a été organisé directement par la Commission électorale centrale du Kosovo (KQZ). La mission de l'OSCE a fourni un appui technique mais n'a eu aucun rôle à jouer dans le dépouillement ou les activités menées le jour des élections. Pour autonome qu'elle soit, la CEC a fait face à « de graves difficultés de gestion et de fonctionnement, liées à sa politisation croissante, aux blocages politiques et au caractère limité de ses capacités professionnelles »<sup>7</sup>, ce qui augure mal de ses capacités de contrôle lors des prochaines consultations.

Malgré ce bémol, les élections de 2009 ont rassuré quant à la stabilisation du taux d'abstention puisque, en moyenne sur les 36 municipalités, 44,67% des inscrits ont voté. Ce score n'accuse pas de recul par rapport à celui des dernières élections municipales et est même légèrement supérieur à celui des législatives de 2007. Surtout, la participation des Kosovars serbes a progressé. Quasi-nulle au nord, elle a été notablement élevée dans les enclaves, où presque personne ne s'était déplacé les années précédentes. Par exemple, 27% des inscrits ont voté à Gračanica<sup>8</sup>. Les représentants internationaux se sont réjouis de ce revirement, tandis que les responsables serbes, qui avaient exhorté les Kosovars serbes à ne pas voter, y ont vu un « signe politique très clair » dont Belgrade tirerait des conclusions. Ce point positif ne saurait faire oublier les irrégularités patentées du scrutin (bourrage des urnes, vote des absents, disparition de bulletins de vote, etc.). Le président Sejdiu lui-même s'est inquiété de ce recul démocratique – dont son parti, la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), était victime – et a prié les membres des bureaux de vote de ne pas vendre leur voix « pour un byrek ». Or, le Kosovo a d'autant plus besoin de faire montre de maturité politique que son statut reste contesté.

---

<sup>4</sup> Dušan Reljić, cité par Vedran DZIHIĆ et Helmut KRAMER, “Kosovo After Independence. Is the EU's EULEX Mission Delivering on its Promises?”, *Internationale Politikanalyse*, Friedrich Ebert Stiftung, Berlin, juillet 2009, p.13

<sup>5</sup> Site officiel du FMI : <http://www.imf.org/external/np/sec/pr/2009/pr09240.htm>

<sup>6</sup> Le PDK est arrivé en tête dans 16 municipalités sur 36.

<sup>7</sup> *Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo*, S/2009/300, Conseil de Sécurité, New York, 10 juin 2009, p.2

<sup>8</sup> Les résultats définitifs ont été publiés par la Commission centrale électorale en décembre 2009 et sont disponibles sur le site de la CEC : <http://www.kqz-ks.org>

## La question du statut

Contrairement à ce que ses partisans avaient souhaité, l'indépendance n'a pas offert de nouveau cadre juridique aux organisations internationales sur le terrain, qui restent liées par la résolution 1244 de 1999. L'activité diplomatique des ministres a alors tenté de compenser la reconnaissance partielle<sup>9</sup> en multipliant les visites officielles. Le ministre des Affaires étrangères, Skender Hyseni, a représenté le Kosovo au Conseil de sécurité, aux côtés du Représentant spécial des Nations unies (SRSG) Lamberto Zannier, lors de la réunion du 24 mars 2009. Cette présence lui a permis de faire entendre la voix des institutions kosovares, demandant le départ de la MINUK et insistant sur l'engagement du Kosovo en faveur de la paix régionale et de l'intégration européenne.

D'autres réunions officielles ont ponctué l'année. En mars, le ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, Mahir Yağcilar, a représenté la République du Kosovo au 5<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau. En juin, la ville de Vlora (Albanie) a accueilli un sommet régional où les présidents albanais, monténégrin, macédonien et kosovar se sont rencontrés. C'était la première fois que le président du Kosovo, Fatmir Sejdiu, était accueilli en tant que tel par ses homologues. En novembre, Nekibe Kelmendi, ministre de la Justice, a représenté le Kosovo à la conférence interministérielle UE-Balkans occidentaux portant sur la justice et les affaires intérieures.

Quoi qu'il en soit, c'est sur la scène juridique internationale que la question du statut se jouera. Suite à la résolution votée par l'Assemblée générale des Nations unies en octobre 2008, sur proposition de la Serbie, demandant à la Cour internationale de justice de se prononcer sur la conformité de la déclaration d'indépendance du Kosovo au droit international, la CIJ s'est déclarée compétente pour entendre l'affaire et a fixé le délai pour le dépôt des pièces au 17 avril 2009. Le Kosovo a déposé ses arguments auprès de la CIJ et 36 Etats ont transmis un exposé écrit et/ou participé aux procédures orales. Du 1<sup>er</sup> au 11 décembre, la Cour a tenu des auditions publiques. Son avis est attendu pour 2010.

## Les activités politiques des Kosovars serbes

Si la jeune République du Kosovo se construit peu à peu comme objet étatique, son autorité est contestée par les structures parallèles serbes soutenues par Belgrade. Le jour anniversaire de l'indépendance du Kosovo, des responsables politiques serbes (issus des partis conservateurs et nationalistes, notamment le DSS et le SRS) et kosovars serbes se sont réunis à Zvečan/Zvecan pour proclamer, à l'occasion d'une réunion extraordinaire de l'« Assemblée de l'union des municipalités de la province autonome du Kosovo et Metohija », leur rejet de la sécession et se sont félicités du contrôle de Belgrade sur le nord de la province. En outre, des élections municipales ont été organisées par la Serbie, en août, à Gračanica/Gracanice et Goraždevac, suite à la dissolution de ces institutions en raison des irrégularités qui avaient eu lieu pendant les élections serbes de mai 2008. Une consultation a également été organisée en novembre à Leposavić/ Leposaviq.

Pour tenter de mettre hors jeu l'emprise de Belgrade, la présence internationale s'est engagée dans la mise en place de six municipalités dites décentralisées, conformément au plan Ahtisaari accordant une autonomie très étendue aux autorités locales et garantissant les droits de toutes les communautés. Mi-août, l'équipe préparatoire chargée d'établir la nouvelle

---

<sup>9</sup> En décembre 2009, 64 États avaient reconnu la République du Kosovo

municipalité de Graçanicë/Gračanica (*Municipal Preparation Team*) a été désignée. Elle devra organiser les structures administratives, mais aussi rassembler les ressources nécessaires. Fin octobre, les structures décentralisées de Klokot-Vrbovac/Kllokot-Vërbovc, Ranillug/Ranilug, Novo Brdo/Novobërdë et Parteš/Partesh avaient aussi été mises en place. Reste Mitrovicë/Mitrovica, où les bonnes volontés individuelles se heurtent aux calculs politiques qui se traduisent parfois en menaces physiques. Mitrovicë/Mitrovica, où se cristallisent les contradictions d'un État soucieux d'affirmer son indépendance sans rejeter pour autant la supervision internationale, et qui s'en remet à une Europe divisée sur son sujet.

### La supervision internationale du Kosovo

Depuis l'indépendance en février 2008, quatre instances principales sont présentes au Kosovo : la mission des Nations unies (MINUK) ; EULEX, la mission « État de droit » de l'Union européenne ; l'OSCE, active dans plusieurs municipalités ; et le Bureau civil international, qui est chargé de la mise en œuvre de la Proposition globale de règlement<sup>10</sup>. Revenons sur la MINUK, installée depuis 1999, et EULEX, qui a achevé son déploiement en 2009.

BCI/ICO	Bureau civil international	Pieter Feith
EULEX KOSOVO	Mission « État de droit » de l'Union européenne	Yves de Kermabon
MINUK / UNMIK	Mission d'administration intérimaire des Nations unies au Kosovo	Lamberto Zannier
OMIK	Mission de l'OSCE au Kosovo	Werner Almhofer

#### La MINUK, reconfigurée mais maintenue

La MINUK, dont le retrait prévu par le plan Ahtisaari n'a pas eu lieu, maintient une position de stricte neutralité vis à vis de la question du statut du Kosovo. Cette neutralité a permis le compromis de 2008, selon lequel une présence résiduelle des Nations unies est maintenue pour satisfaire la Russie et la Serbie qui n'ont accepté le déploiement d'EULEX sur tout le territoire kosovar qu'à la condition de placer celle-ci sous le parapluie de la MINUK. Mais cet arrangement exaspère les citoyens<sup>11</sup>. Début 2009, seuls 16% de la population étaient en faveur du maintien de la MINUK sur le territoire kosovar<sup>12</sup>. Dénigrée par la population, la MINUK est également indésirable aux yeux de la classe politique kosovare qui n'a pas hésité à formuler explicitement son souhait de la voir se retirer. En mars, Skender Hyseni a déclaré au Conseil de sécurité que la Mission n'avait plus de compétences au Kosovo et devait donc être fermée. Le Secrétaire général lui-même a souligné combien la Mission avait « de plus en plus de mal à s'acquitter de son mandat » dans la mesure où elle est considérée comme « un obstacle fâcheux au souhait du Kosovo de fonctionner en tant qu'État souverain »<sup>13</sup>.

<sup>10</sup> Sans oublier la mission européenne de planification EUPT (qui a été intégrée à EULEX), la KFOR, le Bureau de liaison de la Commission européenne et l'Agence européenne pour la reconstruction

<sup>11</sup> Voir la Chronique du Kosovo de l'année 2008

<sup>12</sup> Selon un sondage du PNUD cité par Vedran DZIHIC et Helmut KRAMER, "Kosovo After Independence. Is the EU's EULEX Mission Delivering on its Promises?", *Internationale Politikanalyse*, Friedrich Ebert Stiftung, Berlin, juillet 2009, p.17

<sup>13</sup> *Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo*, S/2009/149, Conseil de Sécurité, New York, 17 mars 2009, p.2

Dans ces conditions, le mandat de la MINUK se résume à effectuer des missions de bons offices entre les municipalités serbes du sud et Prishtinë/Priština, à concentrer son attention sur les questions concernant les minorités et à faciliter la représentation extérieure du Kosovo et sa participation à des initiatives économiques régionales. Cette activité entre en conflit avec la dynamique étatique de la République du Kosovo. Ainsi, au sein des instances régionales, le Kosovo est représenté par un membre de la MINUK *et* un membre du gouvernement, qui s'ignorent dans le meilleur des cas. L'efficacité de la coopération régionale, une exigence de l'UE, en est nécessairement diminuée.

Cherchant à redéfinir son créneau d'action, la MINUK a proposé son assistance pour le futur dialogue entre Belgrade et Prishtinë/Priština qui portera sur les questions « techniques » (infrastructures, santé, justice, etc.). Pour son chef Lamberto Zannier, interviewé sur la BBC en avril, elle pourrait par exemple être le « grand frère » qui surveillerait EULEX, les institutions du Kosovo et la communauté serbe. Dans le contexte juridique incertain de l'après-indépendance, l'équilibre et la répartition des responsabilités entre les différentes institutions internationales et locales restent ainsi à définir.

### EULEX et la perspective européenne du Kosovo

Créée en février 2008 par une action commune du Conseil des ministres, EULEX a atteint sa pleine capacité opérationnelle le 6 avril 2009. Son rôle est d'accompagner les institutions du nouvel État dans son effort de construction d'un État de droit ; il n'est pas de gouverner ni de diriger, mais de surveiller, observer et conseiller les institutions kosovares tout en conservant un certain nombre de pouvoirs exécutifs limités. Pour ménager les États n'ayant pas reconnu l'indépendance du Kosovo<sup>14</sup>, EULEX opère « sous l'autorité générale de l'Organisation des Nations Unies et dans le cadre défini par la position de neutralité de l'Organisation ». Elle a donc pu prendre progressivement la relève dans les domaines relatifs à l'État de droit, à condition d'adopter une position neutre sur la reconnaissance.

Pour soutenir les efforts de Prishtinë/Priština dans le renforcement de l'État de droit, EULEX a participé à l'élaboration et à l'examen de nombreuses lois avant leur passage à l'Assemblée du Kosovo. Elle a conseillé les autorités du Kosovo concernant un certain nombre de dossiers, tels que la réforme judiciaire (tribunaux, bureau du Procureur, Conseil judiciaire du Kosovo et Conseil de la magistrature du Kosovo). La cellule chargée du suivi des ministères conseille le ministère de l'intérieur sur la réorganisation de ce dernier, ainsi que sur les questions relatives à l'enregistrement des faits d'état civil et aux migrations. Ses experts ont en outre participé aux travaux sur le projet de loi antiterroriste ainsi qu'au projet de code pénal et au projet de code de procédure pénal. EULEX a en outre contribué à l'élaboration d'un nouveau projet de loi sur la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, que le Gouvernement a approuvé en novembre.

Appréciée dans les premiers mois pour son expertise et jugée moins intrusive que la MINUK, la mission européenne a rapproché les Kosovars de l'Union. Toutefois, les craintes, voire les désillusions, sont apparues lors des marchandages préalables à son déploiement<sup>15</sup>, auxquels s'est ajoutée la signature très contestée du protocole de coopération policière avec la Serbie, le 11 septembre 2009. Pendant tout l'été, les institutions kosovares se sont fermement opposées à ce nouvel accord qui prévoit l'échange d'information entre EULEX et la Serbie concernant les graves délits transfrontaliers. Des manifestations de protestation ont également été

---

<sup>14</sup> La Russie et la Chine au Conseil de sécurité ; l'Espagne, la Slovaquie, la Roumanie, Chypre et la Grèce dans l'UE

<sup>15</sup> Voir la Chronique du Kosovo de l'année 2008

organisées par le mouvement Vetëvendosje, scandant « EULEX Made in Serbia » ou « Kosovo in EU, not under the EU ». La conclusion d'autres protocoles est néanmoins prévue, afin de renforcer la lutte contre la criminalité organisée. Face à l'objectif de sécurité, il semble que les vellétés de souveraineté du nouvel État soient secondaires.

Pourtant, les Kosovars sont les plus favorables à l'Europe dans la région. Selon un sondage du Gallup Balkan Monitor publié début août 2009, 89% des Kosovars pensent que l'adhésion à l'UE est une bonne chose contre 29% des Croates. Le Kosovo a été intégré à la perspective européenne par le Conseil européen de décembre 2007 et, en 2009, la Commission a adopté sa stratégie annuelle d'élargissement comportant une étude de faisabilité sur le Kosovo. Dans sa communication « Kosovo – Vers la concrétisation de la perspective européenne », elle a proposé d'explorer la possibilité d'établir un accord commercial et de lancer un processus de dialogue visant à libéraliser le régime des visas pour les citoyens kosovars. Il s'agit là de recommandations, soumises à la satisfaction des conditions requises. L'Union amorce ainsi une nouvelle étape du rapprochement européen du Kosovo, afin d'aider au développement politique et socioéconomique du dernier État issu de l'ex-Yougoslavie.

Le but est de faire monter le Kosovo dans le train des réformes afin d'empêcher que l'indépendance contestée du pays ne crée un territoire isolé, mal contrôlé et instable. Dans ces conditions, les années à venir du Kosovo devront non seulement relever le défi de la construction de l'État, mais aussi celui de l'insertion dans un espace régional où chacun regarde vers l'Europe mais se méfie de son voisin.

## **Bibliographie :**

- *Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo*, S/2009/149, Conseil de Sécurité, New York, 17 mars 2009
- *Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo*, S/2009/497, Conseil de Sécurité, New York, 30 septembre 2009
- *Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo*, S/2010/5, Conseil de Sécurité, New York, 5 janvier 2010
- *Accordance with international law of the unilateral declaration of independence in respect of Kosovo / Conformité au droit international de la déclaration unilatérale d'indépendance relative au Kosovo*, Avis consultatif de la Cour internationale de justice de La Haye, 22 juillet 2010
  
- Johanna DEIMEL et Armando GARCÍA SCHMIDT, « Kosovo 2009: Uncertain Future », *Spotlight Europe*, Bertelsmann Stiftung, Gütersloh, 2009/1, janvier 2009
- Vedran DZIHIC et Helmut KRAMER, “Kosovo After Independence. Is the EU’s EULEX Mission Delivering on its Promises?”, *Internationale Politikanalyse*, Friedrich Ebert Stiftung, Berlin, juillet 2009
  
- Odile PERROT, « Légitimité technique et ambition politique de la présence européenne au Kosovo », *Diploweb* – site francophone de géopolitique, décembre 2009 : <http://www.diploweb.com/>  
L'article est également disponible sur le site du Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix de l'Université de Montréal : <http://www.operationspaix.net/Kosovo-EULEX-Legitimite-technique>

## **Webliographie :**

- Assemblée du Kosovo : [www.assembly-kosova.org](http://www.assembly-kosova.org)
- Commission centrale électorale du Kosovo (CEC) : <http://internet.cec-ko.org>
- Gouvernement du Kosovo : [www.ks-gov.net](http://www.ks-gov.net)
- Bureau civil international : [www.ico-kos.org/?id=1](http://www.ico-kos.org/?id=1)
- Mission EULEX KOSOVO : [www.eulex-kosovo.eu](http://www.eulex-kosovo.eu)
- Mission des Nations unies (MINUK) : [www.unmikonline.org](http://www.unmikonline.org)
- Mission de l'OSCE au Kosovo : [www.osce.org/kosovo](http://www.osce.org/kosovo)
  
- Diploweb, site francophone de géopolitique : [www.diploweb.com](http://www.diploweb.com)
- Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix (Université de Montréal), page sur la MINUK : <http://www.operationspaix.net/-MINUK->
  
- Balkan Insight: <http://www.balkaninsight.com/en/page/kosovo-home>
- Courrier des Balkans : [http://balkans.courriers.info/spip.php?page=pays&id\\_mot=1&nompays=Kosovo](http://balkans.courriers.info/spip.php?page=pays&id_mot=1&nompays=Kosovo)
- Southeast Times : [http://www.setimes.com/cocoon/setimes/xhtml/en\\_GB/keyword/Country/Kosovo](http://www.setimes.com/cocoon/setimes/xhtml/en_GB/keyword/Country/Kosovo)